



KALAH SYSTEM France

Division Tactique

Ce livret d'informations vous donne accès à toutes les données importantes concernant la Division tactique KALAH en France. Ce document doit servir de base pour les Administrations, instructeurs et élèves désirant pratiquer selon nos méthodes. Ce document sert de support pour la participation et l'organisation de formations Tactiques en France.

Contacts : kalah.divtac@gmail.com – tel : +336.19.13.74.57

Pascal Bourrassé est le seul instructeur habilité par Idan Abolnik pour toute la partie tactique du Kalah en France.

Responsable Kalah France, Instructeur level 3

Instructeur combat shooting – SWAT – Close protection / PSD

Ayant un background de 19ans en unité combattante (Commando Parachutiste), il saura être à votre écoute sur vos besoins. Il établira avec l'organisateur le contenu de la formation pour obtenir un résultat optimum, tout en respectant la méthodologie du Kalah.

Nous rappelons qu'Idan Abolnik reste le directeur technique et responsable de l'enseignement, qu'il a autorité pour valider ou non un candidat instructeur, ou invalider un instructeur certifié dès lors qu'il quitte la ligne directrice fixée par l'organisation internationale.

La branche Tactique internationale est composée d'Idan Abolnik et des responsables nationaux de chaque pays ayant des instructeurs habilités.

L'organisation du réseau du KALAH s'effectue selon un système pyramidal. Les diplômes d'instructeurs ne sont délivrés que sous l'autorité d'Idan Abolnik et ne peuvent être certifiés que par le responsable national.

Charte du KALAH SYSTEM France



Toute école dispensant un enseignement de KALAH SYSTEM doit se conformer à toutes les règles suivantes :

1. Délivrer un contenu d'enseignement identique aux principes et techniques développées par Idan Abolnik.
2. Utiliser la pédagogie d'enseignement respectant la méthodologie d'enseignement d'Idan Abolnik.
3. Utiliser l'appellation KALAH SYSTEM et non KRAV MAGA ou toute autre appellation, même dans un objectif commercial.
4. Utiliser l'infographie correspondant au KALAH SYSTEM.
5. Tous les pratiquants de l'école doivent s'entraîner en chaussures et pantalon avec ceinture pour permettre l'entraînement tactique.
6. Participer au développement du système en France et notamment à l'organisation des stages nationaux.
7. Organiser un séminaire local par an pour faire venir le responsable national afin qu'il contrôle l'instructeur et apporte de la nouveauté à ses élèves.
8. Envoyer tous ses instructeurs en formation continue, à savoir un séminaire d'une semaine par an obligatoire sous la direction du responsable France afin d'être en droit d'instruire le système, ainsi qu'une semaine obligatoire sous la direction d'Idan Abolnik pour des compléments techniques lors de ses venues.
9. Avoir le matériel nécessaire à l'enseignement technique et tactique, ou permettre aux pratiquants de se former dans les écoles bénéficiant de l'infrastructure.
10. Maintenir le niveau d'exigence au maximum des instructeurs et élèves : toute structure assume l'entière responsabilité de former des êtres humains à se défendre, et chacun doit prendre la pleine conscience de cette responsabilité. Il est du devoir de toute organisation de rappeler que tout le monde n'est pas fait pour survivre, et que le KALAH SYSTEM est un système élitiste de survie et non simplement une self-défense.

A NOTER : Il faut un minimum de 18 mois après une certification instructeur pour pouvoir prétendre au niveau supérieur.

Chaque structure ou instructeur s'engage à suivre ces règles, sous peine de perdre son autorisation et agrément d'enseignement du KALAH SYSTEM.

Cette charte doit être affichée au sein du lieu de pratique

ORGANISATION DE FORMATIONS

Nous consulter pour établir les contenus, durée de formation. Un devis vous sera transmis en fonction de différents critères.

Règlement concernant les formations :

1. Tout participant au séminaire est compté comme payant.
2. Nous avons besoin de connaître le nombre de participants approximatif 1 semaine avant l'événement.
3. Vous fixez vous même le montant individuel du séminaire par personne, tant que les conditions de règlement correspondant au nombre de participants sont remplies.
4. Nous contacter pour les thématiques choisies, en fonction du matériel spécifique devra être fourni par l'organisateur, les tenues des pratiquants devront être adaptées.
5. Les locaux de formations doivent correspondre à la demande de formation et est à la charge de l'organisation, nous devons avoir été informés du type de locaux dès la prise de contact initiale.
6. La sécurité restant sous la responsabilité de l'organisateur, nous vous laissons le soin d'imposer vos propres règles en terme de protection (lieu, matériel, tenue etc.) et de public choisi.
7. Nous demandons à l'organisateur de prévoir systématiquement les possibilités d'évacuation vers le centre de secours le plus proche en cas de blessure, de disposer d'une trousse de secours selon les normes en vigueur, de connaître l'accessibilité au défibrillateur ou d'en disposer selon les normes en vigueur.
8. Nous demandons à l'organisateur de prévoir un moyen d'hydratation à disposition et si besoin d'un minimum pour « re-sucrage » des pratiquants en cas de malaise. (à minima : bouteilles d'eau, bananes, sucre).
9. Une facture du montant total versé sera établie.
10. Frais à prévoir et à intégrer dans votre budget prévisionnel

Pour l'instructeur

- Restauration sur la durée de la formation
- Hôtel / selon lieu et durée de formation
- Transport / train ou avion selon lieu depuis la France.

Fiche de réservation de formation

DATE(S) CHOISIE(S)	
TYPE DE SEMINAIRE	
Thématique(s) à travailler	
Nom de l'entité d'accueil	
Adresse du séminaire	
Nombre de participants attendus (à réévaluer 1 semaine avant le séminaire)	
NOM du responsable	PRENOM du responsable
TELEPHONE	E-MAIL
<u>ENGAGEMENT</u>	
<p>Je soussigné représentant de certifie avoir lu le règlement des tournées, je m'engage à respecter toutes les règles et conditions fixées par ce règlement. Je m'engage à verser les sommes prévues lors de la réservation de cette tournée. Cette fiche est à renvoyer au responsable de KALAH Division Tactique France, celle-ci tient lieu de contrat d'engagement et oblige les parties en présence à respecter toutes les conditions signées.</p> <p>Nom Prénom :</p> <p>Date :</p> <p>Signature :</p>	
<p>ACOMPTE DE 300 € Paiement par virement bancaire sur le RIB transmis sur demande . Totalité du règlement effectué avant le début de formation</p>	